



Colas renouvelle son partenariat avec le programme de plantation d'arbres Forest & Life



Dans le cadre du volet biodiversité de sa stratégie bas carbone, Colas, partenaire du programme éducatif et pédagogique Forest & Life depuis 2021, vient de renouveler son engagement pour trois années. Ce programme, mené par l'organisation Kinomé, offre à des écoliers la possibilité de participer activement à la restauration des forêts de leur territoire et d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux en y plantant chacun au moins un arbre.

Une première action a été menée ce jeudi 21 novembre : des collaborateurs de l'agence Colas d'Annecy ont accompagné 145 élèves d'écoles primaires pour planter 800 arbres au cœur du Bois des Îles à Poisy. De plus, après avoir soutenu la Côte d'Ivoire pendant 2 ans, Colas poursuivra son engagement sur l'île de Madagascar initié en 2024.

Le principe de ce partenariat est simple : pour chaque arbre planté dans l'hémisphère Nord, deux sont plantés dans une forêt menacée des pays du Sud. Depuis le début de cette initiative, quatre projets de reboisement ont été menés à bien. Les deux premières plantations ont été réalisées dans les Yvelines et la Sarthe (sur la période 2021-2022), suivies d'une troisième dans le Vaucluse (sur la période 2022-2023), toutes reliées à la Côte d'Ivoire.

La quatrième plantation menée sur la période 2023-2024 a eu lieu dans le Doubs, en jumelage avec Madagascar. Elle a permis la réhabilitation d'une mangrove dans un village du Sud-Ouest de l'île, perturbé par le changement climatique et la croissance démographique. Ce projet bénéficie du soutien de l'association Eau de Coco qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes marginalisées dans le Sud de Madagascar.

Au total, en trois ans de partenariat, 7 000 arbres ont été plantés en France et 15 000 plants ont été parrainés en Côte d'Ivoire et à Madagascar, avec la participation de 600 enfants répartis dans les trois pays. Une cinquantaine de collaborateurs Colas ont participé aux plantations pédagogiques aux côtés des élèves.



La préservation de la biodiversité et la réduction de notre empreinte carbone sont des enjeux prioritaires dans nos activités. Nos équipes sont fières de participer à ces opérations de reboisement locales, de contribuer à la préservation de leur territoire et d'accompagner les enfants dans cette étape de sensibilisation à l'éco-citoyenneté, déclare Anne-Laure Levent, Directrice Environnement de Colas.



En renouvelant son engagement pour trois ans, Colas poursuit sa volonté de reboiser des espaces forestiers multifonctionnels, de sensibiliser les jeunes élèves à la protection de l'environnement, de favoriser les échanges culturels entre eux, tout en permettant aux collaborateurs du Groupe de s'investir localement.

Depuis plus de 10 ans, Colas déploie une stratégie en faveur de la biodiversité, visant à développer et promouvoir des niches écologiques tout en préservant des espèces emblématiques dans ses carrières. L'objectif est d'étendre ces actions à l'ensemble de ses sites, y compris industriels, grâce à des diagnostics écologiques permettant de définir des mesures adaptées aux besoins de la faune et de la flore locales. Ces initiatives incluent la création de prairies écologiques, le renforcement des haies existantes et l'installation d'abris pour favoriser la biodiversité.



Colas (www.colas.com)

Colas, filiale du groupe Bouygues, a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Implanté dans plus de 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 1 000 unités d'exploitation de travaux et 3 000 unités de production de matériaux, Colas rassemble 65 000 collaborateurs engagés dans leur territoire pour relier les hommes et faciliter les échanges dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'ambition de Colas est d'être le leader mondial des solutions de mobilité innovantes et responsables.

En 2023, Colas a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 16 milliards d'euros, dont 60% à l'international.

